

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 36-219-1915 MUTATIONS

n° 36-219-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 janvier 1915

Numéro JO

n° 219 du 31/01/1915

Date du numéro

31 janvier 1915

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti a été interdit pendant cinq ans aux nommés: Mohamed Ismael, Ali Kaire, Omar Ibrahim, et Djama Hamer.